



**Maternelle Robespierre**  
9, rue Gustave Flaubert  
92500 Rueil-Malmaison  
0920791k@ac-versailles.fr

## 2ème CONSEIL D'ECOLE

- COMPTE-RENDU -  
Lundi 27 février à 18h

**Présents** : Mme Bouton (directrice), Mme Ralibéra (conseillère municipale),

**Enseignants** : Mmes Chouati, Bergeot, Rives, Daussy, Roux, Biada

**Parents** : Mmes Carvalho, L'Hotel et Sohier (FCPE) - Mme Faia (PEEP),

**Absences excusées** : M. Laurent (Inspecteur de circonscription) et Mme Houala (DDEN), M. Plaine, Mmes LeBourdonnec, Falliex, Tarlay, Chahir (enseignants)

### ECOLE

**Remplacement des enseignants** : Le remplacement des enseignants absents sur une courte durée est assuré par un enseignant zil (zone d'intervention localisée), personnel géré par l'inspection de circonscription. Le remplacement des enseignants absents sur une longue période est assuré par un enseignant brigade, personnel géré par l'inspection académique.

Carole Bergeot, enseignante zil, remplace actuellement Amandine Merel. Lorsqu'un enseignant Brigade sera disponible, il devra donc être affecté sur ce poste pour le reste de l'année. Si personne n'est nommé, Carole Bergeot demeurera dans la classe. Certains parents ont fait remarqué qu'ils souhaiteraient que Mme Bergeot demeure dans la classe jusqu'à l'été.

**TSA** : Bilan fait en janvier à l'ensemble des élèves de GS pour détecter d'éventuels Troubles Spécifiques des Apprentissages, principalement dans le domaine phonologique, afin de les devancer. Cette année encore, aucun nouvel élève en difficulté n'a été détecté.

**Les Activités Pédagogiques Complémentaires** : Ces activités ne sont pas dévolues qu'aux enfants en difficultés. Elles sont accessibles à tous, afin de privilégier les activités en petits groupes ou dans le cadre de projets. L'équipe a tout de même fait le choix de la priorité de certains enfants qui ont le plus besoin de profiter de ces activités en petits groupes. Pour cette période, une quarantaine d'élèves est concernée par des activités autour du langage, des jeux de société ou de relaxation.

**Le suivi des élèves** : il se fait quotidiennement et de différentes façons :

- par l'enseignant en classe à travers les différentes situations du quotidien, les ateliers, les activités diverses
- lors des synthèses par niveau avec le médecin scolaire ou la psychologue scolaire
- grâce aux entretiens avec les parents qui permettent de mettre en parallèle des situations pour mieux accompagner l'enfant
- par le biais des carnets de suivi qui laisse une trace des acquis de l'élève : les retours des parents sont cette année assez positifs sur les carnets. Même si certains regrettent de ne pas savoir encore toujours où leur enfant se situe par rapport aux attendus des programmes, d'autres reconnaissent voir clairement ce que sait faire leur enfant.

**La coopérative scolaire** : Deux appels aux dons cette année encore. Le deuxième est en cours. Le solde actuel de la coopérative est d'environ 4200 euros. Chaque classe a bénéficié de trois régies d'avance d'un montant total de 380 euros. Les photos scolaires ont rapporté presque 900 euros. Les sorties et festivités sont toujours prises en charge à 50%.

La coopérative scolaire ne sert pas uniquement à financer les sorties, mais aussi tout le matériel pédagogique des classes : jeux d'apprentissage de la lecture (phonologie), jeux de logique, de manipulation.

Elle sert aussi à financer des achats pour l'école. Ainsi, l'école fait en ce moment le tri et l'inventaire de ce qu'il faudrait renouveler. Elle souhaite investir prochainement dans du matériel de motricité et des nouveaux vélos.

La coopérative scolaire est à distinguer de la caisse des écoles. La première est affiliée à l'association départementale de l'OCCE, la seconde Établissement Public géré par un Comité de Gestion public présidé par le

maire et financé par la ville et les parents d'élèves adhérents. Un part des fonds récoltés pour la caisse des écoles sur la maternelle Robespierre est reversée à l'école dans le cadre des crédits annuels pour l'achat du matériel scolaire ou dans le cadre de projets particuliers (cette année : 450 euros pour le projet potager).

## **Les projets**

Les projets se poursuivent : La BCD avec la venue des intervenants de Lire et Faire Lire et les emprunts de livres hebdomadaires

Le thème conducteur de l'année reste l'alimentation avec comme pôle en cours d'amélioration, le potager : le matériel pour le potager a été acheté. Les fleurs ont été semées. Les fruits et légumes seront plantés dans les prochaines semaines –avec un début d'installation devant les classe de GS

Le projet poulailler : Presque abouti, avec un accord de la circonscription et de la ville, mais une demande d'attente faite par le département au regard des gripes aviaires dans d'autres départements. Objectifs : Faire participer les élèves à la vie d'un petit élevage et les sensibiliser à la réduction des déchets (recyclage...) Projet en suspens mais prêt.

## **Les manifestations de fin d'année**

Cette semaine : festival du livre. Travail autour de l'objet-livre et de certains auteurs. Des intervenants viendront lire des livres ainsi que quelques parents volontaires. L'école travaille en partenariat avec une librairie qui viendra vendre des livres vendredi à partir de 15h45.

Concert de Jacky Galou : 7 mars : concert d'1h30. Les enfants ont travaillé sur des chansons du concert. Ils viennent déguisés ce jour-là et les parents peuvent apporter des crêpes..

4 et 11 mai : PS : Bezons : Royal Kids.

18 mai : Bon appétit M. Lapin (spectacle pour toute l'école)

19 mai : Théâtre Jean Vilar (GS)

Mai : PS à la ferme du Mont Valérien (dates en attente)

16 juin : Kermesse de l'école

6 juillet : Accrobranche pour les MS

**Kermesse du 16 juin** : Elle est maintenue puisque suffisamment de parents se sont proposés pour tenir un stand. Ceux qui sont encore hésitants pourront bien sûr s'inscrire sur le planning qui sera installé devant l'école deux semaines avant la kermesse.

Une nouvelle rencontre en comité des fêtes aura lieu avant ou après les vacances de printemps.

Un logo a été créé par un parent de l'école, pour être inséré dans les courriers de kermesse. Un logo similaire a été adopté comme logo de l'école. -En en-tête de ce compte-rendu.

## **Les jours fériés**

Lundi 17 avril (la rentrée se fait le mardi)

1<sup>er</sup> mai et 8 mai.

25-26 mai (Pont de l'Ascension)

05 juin (Lundi de Pentecôte)

## **MAIRIE :**

**Remplacement des Atsem** : Les remplacements se font dans la mesure du possible.

Nombre d'Atsem dans l'école = nombre de classes – 2. Une absence depuis janvier.

Une personne vient une semaine sur deux (en contrat d'apprentissage)

Seules les absences pour longues maladies sont remplacées

Il n'y a plus d'équipes d'Atsem volantes.

**Cantine et commandes des PRI :** Depuis le mois de janvier, ELior, le fournisseur en restauration de la ville, peut désormais mettre en place les menus adaptés aux besoins des enfants qui ont une allergie alimentaire et pour lesquels est mis en place un PRI. En revanche, les goûters ne sont gérés par ELior. Les enfants concernés par une allergie apportent donc leurs goûters.

### **Inscriptions 2017-2018**

Pour la rentrée en CP : Les inscriptions sont automatiques. La répartition entre Robespierre A et B est décidée en conseil des maîtres. Les parents concernés recevront un mot en avril pour expliquer le fonctionnement de cette répartition (fratrie etc)

Pour l'entrée en PS : les inscriptions se font jusqu'au 31 mars en mairie (inscription préalable en ligne)

Les enfants déjà en maternelle cette année ont leur réinscription qui est aussi automatique.

### **Sécurité de l'école :**

Les écoles vont être équipées de vidéoportier. Les personnels de la mairie auront un badge avec photo. Les enseignants auront un bip.

La directrice demande l'observation des règles d'entrées et de sorties dans les écoles sur le temps scolaire. Nul ne peut entrer ou sortir de l'établissement sur le temps scolaire sans être accompagné. Une demande de verrou à clefs a été faite pour la sécurité de la porte devant la porte du bureau de la directrice.

### **Equipements numériques**

La mairie est en train de fournir les écoles élémentaires de la ville en matériel informatique (classes mobiles). Les maternelles vont être dotées à partir de l'année prochaine. Le contenu de la dotation n'est pas encore connu.

L'école réfléchit à un projet pour intégrer des outils numériques dans la future école

### **Travaux**

L'échéancier des travaux propres à la maternelle sera présenté et discuté ce jeudi 2 mars en comité entre représentants de la mairie, des parents et des enseignants. Un compte-rendu sera ensuite communiqué à l'ensemble des parents de l'école.

Prochain conseil d'école : 1<sup>er</sup> juin à 18h

Rédaction :

Secrétaire : Mme L'Hotel

Directrice : Mme Bouton